

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA MITIS

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par le soussigné, directeur général par intérim, que le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Mitis, à sa session ordinaire tenue le 8 décembre 2021, adopté le Règlement RÉG342-2021 modifiant le schéma d'aménagement et de développement.

Les intéressés pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau de la MRC de La Mitis, au 1534, boul. Jacques-Cartier à Mont-Joli ou au bureau de chacune des municipalités constituantes de la MRC.

DONNÉ À MONT-JOLI, CE 31 JANVIER 2022

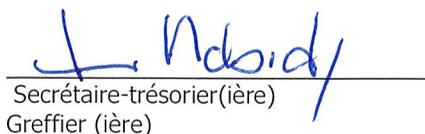


Judith Garon,
Directrice générale par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, JEAN ROBIDOUX....., en ma qualité de
secrétaire-trésorier(ière) ou greffier de la municipalité de
MÉTIS SUR MER....., certifie sous mon serment d'office que j'ai publié
l'avis public annexé aux présentes en affichant une copie à chacun des endroits établis
par le conseil municipal, entre 10.....heures et 11.....heures le 7.....jour de
FÉVRIER.....2022.

EN FOI DE QUOI JE DONNE CE CERTIFICAT
CE 7° JOUR DU MOIS DE FÉVRIER 2022



Secrétaire-trésorier(ière)
Greffier (ière)

